

## **Le traduit et le non-traduit dans le texte sacré**

**Djelloul SAID BELARBI**  
**Université Abou Bakr BELKAID**  
**Tlemcen - ALGÉRIE -**  
**intelgys@hotmail.fr**

### **Préambule:**

Le problème de l'interprétation du texte se révèle fondamental pour la traduction, qu'elle soit littéraire ou spécialisée. Ainsi le problème de l'interprétation du texte sacré porte notamment sur l'attitude de l'auteur à l'égard de l'information et du destinataire. La raison pour laquelle l'apprentissage de la langue d'un domaine sémantique restreint comprend l'acquisition de certaines connaissances qui concernent d'une part le domaine lui-même et d'autre part les particularités linguistiques et organisationnelles du type de texte.

Mes réflexions proposées via mon intervention se fondent sur deux points essentiels à savoir le traduit et le non-traduit dans le texte sacré.

Comme vous savez pertinemment que l'acte traduisant n'est pas une opération de transcodage linguistique, peut-on espérer donc traduire un texte sacré en arabe vers les autres langues et inversement aussi. Il semblerait que certaines raisons formelles mais aussi sémantiques s'opposent de manière quasi-ontologique.

### **Introduction:**

Dès les origines, toute nouvelle traduction de textes sacrés éveille la suspicion. Le destin même des textes sacrés,

Coran ou Bible, est d'être confrontés à moult tergiversations. Et cela pour des raisons multiples:

Le discours théologique use de codes, de figures, de tropes serrés dans un système d'autant plus organisé qu'il sert à interroger et traduire une parole tournée vers le transcendant et l'ineffable. Ce qui fascine et désoriente à ce sujet, c'est la dynamique de débordement du sens qui parcourt ces textes dits sacrés. Au-delà de l'approche esthétique ou formelle du texte sacré et dans l'expérience de sa lecture, un jeu de signification n'est jamais en repos. Une fuite indéterminée de signifiants qui de circonvolutions en pérégrinations, amène au bord du non-sens sans jamais y succomber faisant de cette tentation le seul dévoilement de sens possible. Et comme le présente Emmanuel LEVINAS dans son livre intitulé « Ethique et infini » le texte sacré se nourrit de ses propres faims et s'augmente de sa satisfaction, (...) l'infini est de l'ordre du désir qui est comme une pensée qui pense plus qu'elle ne pense, ou plus que ce qu'elle pense ».<sup>(1)</sup>

Ainsi un texte qui dit plus qu'il ne dit pas, plus qu'il n'y est écrit, ne se réduit pas et par voie de conséquence ne se plie pas à la finitude du sens. En effet ce sens toujours à saisir, à traquer, à suivre à la trace, qui fait le propre du texte théologique et l'étrange labeur de conversion et d'aventure du « traduit » et du « non-traduit ».

La traduction des textes religieux a toujours été une entreprise délicate, parfois carrément périlleuse, notamment quand il s'agit d'un texte sacré, donc du texte central d'une religion, tels le Coran, la Bible ou la Torah. A part les difficultés de transfert linguistique et culturel d'un message de facture à prendre en ligne de considération dont l'histoire du texte, son impact sur la vie religieuse et sociale des individus voire des peuples entiers, l'influence qu'il a pu avoir sur la

## **Le traduit et le non-traduit dans le texte sacré**

---

production culturelle dans tous ses domaines, mais également les éventuelles traductions précédentes ou l'interdit de traduire, qui peuvent orienter les attentes et par voie de conséquence, les réactions des personnes auxquelles s'adresse la traduction.

Les traductologues en général, occidentaux en particulier, se sont souvent penchés sur l'histoire des Saintes Ecritures des trois grandes religions monothéistes: Judaïsme, Christianisme et Islam dans un double objectif: celui de trouver le moment Zéro de la traduction, mais également celui de comprendre pourquoi cette activité humaine, pourtant nécessaire, nous semble parfois tellement impossible. Car cette impossibilité de la traduction n'est pas due exclusivement aux différents interdits ou à la méfiance que l'on a pu montrer à son égard, mais aussi à la nature même de la tâche.

Finalement, la question à laquelle on se doit de répondre est: qu'est ce qu'on doit traduire et ne doit-on pas traduire dans un texte sacré?

Dans la traduction, il s'agit d'effectuer un déplacement, un transfert, tout en gardant un degré suffisant de ressemblance entre deux entités, dont l'une est dérivée de l'autre.

Nous avons donc affaire à un type spécial de processus langagier qui aboutit à un tissu complexe de relations. Est-ce qu'il devrait s'agir d'une simple ressemblance, ou d'une égalité, voire d'une identité?

Le terme d'« équivalence » à présent controversé, a souvent été utilisé dans ce sens. D'ailleurs, l'histoire de la traduction et de la traductologie, en tant que discipline qui étudie les théories et les pratiques traduisantes, est remplie de

différentes approches qui donnent la priorité à l'équivalence du sens.

Cependant quelle stratégie de traduction peut-on amener face à une écriture où l'ordre des mots et leur vouloir dire sont ou restent un mystère? Il semblerait donc que certaines raisons formelles mais aussi sémantiques s'y opposent de manière quasi-ontologique. La raison pour laquelle, on a voulu tenter de scinder le discours du texte sacré en trois grandes parties pour une éventuelle traduction.

1- Un discours que l'on considère facile à pénétrer pour y retrouver le sens qui ne se déroule pas à nos yeux. Dans cette perspective, le traducteur s'incline vers un discours public religieux ou les deux cultures à savoir la culture arabe et la culture française se rejoignent dans un cadre dans lequel se manifeste un environnement culturel à caractère religieux susceptible à réaliser. En effet, cette application va donner, semble-t-il, au traducteur l'occasion de comprendre la fonction des caractéristiques lexicales, syntaxiques voire stylistiques du texte de départ et de décider d'une façon justifiée dans quelle mesure est-il possible de les traduire: des homologues des champs thématiques de départ doivent exister dans l'environnement culturel du texte d'arrivée qui doit réussir à activer ces champs chez les récepteurs francophones par exemple.

Ainsi les termes techniques spécifiques au discours religieux et partagés par les trois grandes religions sont nombreux.

ALLAH ———> Dieu/Ramadan/Haram/Tawrat ———> repentir  
Tilawati Al Curani ———> Récitation du Coran / Tejwid al  
Corane / psalmodier.

Gabriel / Mohammed – Salla allahi wa sallam  
(qu'ALLAH le Benisse et le Salue), etc.

## **Le traduit et le non-traduit dans le texte sacré**

---

Ce parfum particulier des termes techniques, le lien intime qu'il établit entre la langue arabe et la langue française pourrait être considéré tel un tremplin facilitant une éventuelle traduction du texte sacré (Arabe — Français).

2- Cependant, certains discours religieux, faisant partie des trois livres sémitiques (Torah, Evangile et le Coran), sont l'apanage de certains éminents théologues ou linguistes vis-à-vis de leur compréhension et explicitation.

Pour garder leur trace de compétence linguistique, le traducteur doit faire partie d'eux pour s'orienter vers une possible saisie sémantique du discours et par voie de conséquence tenter de traduire le discours religieux qui sera une simple explicitation d'une bonne compréhension quoique parmi les trois religions, le discours coranique reste à expliquer la Sunna dans une langue d'arrivée et non la traduction du Coran.

Cela dit, il est clair que certains des termes, pour ne pas dire l'ensemble utilisé dans le Coran sont spécifiques à la religion musulmane et à la langue arabe classique inusitée dans l'arabe standard.

Ainsi, au traducteur d'avoir des connaissances encyclopédiques liées étroitement à la matière afin de réussir plus ou moins sa traduction du « Sacré ».

- 3- Face à la propension à un certain discours considère comme des propos blasphématoires tel:
  - a- L'incompréhensible ou l'infaisable (L'intraduisible) pour d'hermétisme, d'ésotérique: l'ineffable, le transcendant. Dans ce cas précis, la traduction relève de l'impossibilité à être.

- b- L'interdit: il relève de ce qui est dans l'aire fermée, close « Haram » et donc sacré, intouchable, impénétrable par exemple – la description de l'être de Dieu -.

Ludvig Wittgenstein affirme à ce propos dans son livre « Tractatus Logico Philosophicus » à la proposition 7 « ce qu'on ne peut dire, il faut le taire ».<sup>(2)</sup>

Ainsi selon Adriana Serban « L'approche traductionnelle serait d'aboutir à une traduction qui respecte les vouloir dire et produit le même effet sur les lecteurs cibles que le texte de départ sur ses lecteurs d'origine ».<sup>(3)</sup>

Ce qui implique un processus d'adaptation linguistique et culturelle dans la langue d'arrivée. Il est donc impératif d'absorber le sens pour le couler dans la version de la langue cible.

Or, au plan pratique, les Saintes Ecritures deviennent, dans certaines parties du texte sacré, des formes structurales difficiles à saisir voire incompréhensibles: cas de certains phénomènes (Lettres) débutant certaines Sourates coraniques par exemple:

﴿الم﴾ آية 1، سورة البقرة - ﴿كهيعص﴾ آية 1، سورة مريم - ﴿طسم﴾ آية 1،  
سورة الشعراء - ﴿ن...﴾ آية 1، سورة القلم.

Ainsi la question de la traduction déborde le simple champ linguistique pour rencontrer dans le cas du texte sacré le problème de l'interprétation et de la transmission du message. Le texte sacré relève de l'ineffable et du transcendant, gardant des traces d'infinitude sémantique.

## Le traduit et le non-traduit dans le texte sacré

---

C'est en ce sens que Benjamin déclare que « la marque du texte sacré se trouve dans sa sacralité qui tient à son étrangeté, son absolue altérité ».<sup>(4)</sup> Ce genre de textes déborde leurs limites et la limite du traduisible. Le sacré est introduit par un « code religieux »

Qui crée l'événement d'un « pas de sens » à travers la langue. Et comme aucun sens ne s'en laisse détacher, transférer, transporter, traduire dans une autre langue comme tel (comme sens), le texte du sacré commande aussitôt la traduction qu'il semble refuser. Il est intraduisible.

Les exemples qu'on a cités ci-dessus ﴿...الم﴾ se présentent comme des référents linguistiques non identifiés: un signifiant sans signifié car cela relève du « code religieux » qui dépasse la compétence humaine et par voie de conséquence se noie dans un registre langagier à caractère ésotérique. Tout ce qui est ineffable est transcendant. Donc il subsiste que dans le non-traduit.

En guise de conclusion, on dira que l'acte traduisant n'est pas une opération de transcodage linguistique. Peut-on donc espérer traduire un texte sacré en arabe vers les autres langues et inversement aussi? Il semblerait que certaines raisons formelles mais aussi sémantiques s'y opposent de manière quasi-ontologique.

Pour terminer, voici quelques questions qui peuvent éventuellement susciter un intérêt profond pour une recherche à la matière en perspective:

- 1- Faut-il être un exégète pour traduire un texte sacré?
- 2- Faut-il être un musulman pour traduire le Coran?
- 3- Faut-il connaître les sciences du Coran pour le traduire?

- 4- Faut-il lire toutes les traductions pour pouvoir se positionner et interpréter pour traduire un texte sacré?
- 5- La traduction du texte sacré, serait-elle considérée comme une volonté humaine ou objective et universelle?
- 6- Faut-il un fervent croyant pour réussir une traduction?
- 7- Etre un croyant vis-à-vis de la traduction d'un texte sacré, est-ce un avantage ou une entrave?

En effet, aussi bien le traducteur, le terminologue, que le linguiste doit prendre en considération voire maîtriser un certain nombre d'éléments pour mener à bien le travail qu'il a à accomplir. Car le sacré est ce qui fait signe vers cet infini du texte. Le texte du sacré traduit le sacré du texte.

En effet, le texte sacré ne se plie pas à la finitude du sens. Car celui-ci reste toujours à saisir, à traquer, à suivre à la trace. Il fait le propre du texte théologique et l'étrange labeur de conversion et d'aventure du « traduit » et du « non-traduit ».

Voici deux traductions de la Sourate de la Pureté du dogme suivies d'un constat:

﴿قُلْ هُوَ اللَّهُ أَحَدٌ (1) اللَّهُ الصَّمَدُ (2) لَمْ يَلِدْ وَلَمْ يُولَدْ (3) وَلَمْ يَكُنْ لَهُ كُفُوًا أَحَدٌ (4)﴾ سورة الإخلاص.

I- Traduite de l'arabe par: **O. Pesle et et Ahmed Tidjani**. Sourate de la Pureté du dogme: 4 versets:

Au nom de Dieu le Clément et qui manifeste sa Clémence.

- 1- Dis: « c'est un Dieu unique,
- 2- Un Dieu d'une unité absolue,
- 3- Qui n'a pas conçu et n'a pas été conçu,
- 4- Et qui n'a point d'égal. »<sup>(5)</sup>



## Le traduit et le non-traduit dans le texte sacré

---

II- Traduite par: **Cheikh Boubakeur Hamza** agrégé de l'Université de Paris et recteur honoraire de la mosquée de Paris. 4 versets:

De par le nom de Dieu tout miséricordieux, tout compatissant

- 1- Dis: « il [est] Dieu unique,
- 2- « Dieu l'imploré,
- 3- « il n'a ni enfanté, ni été enfanté,
- 4- « Nul ne saurait l'égaliser »<sup>(6)</sup>

### Constat:

Différente manière sur le plan structural, cependant un même fond y est. En effet, la traduction des textes religieux a toujours été une entreprise délicate, parfois carrément périlleuses, notamment quand il s'agit d'un texte sacré donc du texte centrale d'une religion. Il semblerait que certaines raisons formelles mais aussi sémantiques s'y opposent de manière quasi-ontologique.

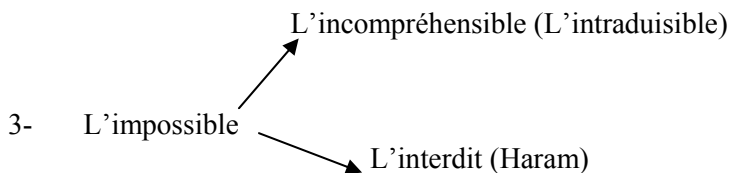
Ainsi, avant l'acte de traduire se pose l'alternative du devoir en face du vouloir: ce que le traducteur doit, en face de ce que le traducteur veut.

**Le vouloir**: soit un contrat interne auto-imposé.

**Le devoir**: soit un contrat externe en vertu duquel un traducteur prend en charge un texte à traduire.

Enfin, relativement à un texte sacré les règles éventuelles de traduire se déclinent selon les trois modalités suivantes:

- 1- Le possible → ce qu'on peut traduire.
- 2- Le nécessaire → ce qu'on doit traduire.



**Références bibliographiques:**

- Adriana Serban, « Enjeux et défis de la traduction des textes religieux », dans L. Long (Ed.), *Encyclopédia of language and linguistics*, vol.13 Oxford, Elsevier, 2002.
- Emmanuel Lévinas, « Ethique et infini », Paris, le livre de Poche (Coll. « Biblio-essais », 1984.
- Ludvig Wittgenstein, « Tractatus logico philosophicus », à la proposition 7, [<http://www.plural-magazine.com/>, dernier accès le 03-10-08], 2003.
- Walter Benjamin, « La tâche du traducteur », dans *Œuvres I, Poésie et violence* (Trad. fr. de M. de Gandillac) Paris, Denoël, 1971.